le cnam

CPN45

Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise

Niveau III enregistré au RNCP
depuis le 21/04/2009 - renouvellement le 07/08/2012

Apprendre à piloter un projet d'entreprise

Optimiser la concrétisation d'un projet et suivre un parcours conduisant au Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise, permet de développer et reconnaître des compétences en alternant temps de formation et temps d'application en situation réelle.

Objectifs

Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise permet d'acquérir les méthodes et les repères essentiels pour conduire un projet de création, de développement ou de reprise au sein d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale.

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de maîtriser les prises de décisions essentielles à la conduite de votre projet.

Public concerné

- Demandeur d'emploi avec une qualification de niveau IV ou une expérience professionnelle significative permettant d'accèder à des fonctions d'encadrement (compétences liées au métier et au management opérationnel)
- Disposer d'un projet de création, de développement ou de reprise d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale
- Avoir la capacité d'exposer précisement son projet
- Maîtriser l'utilisation d'outils bureautiques de base

Durée et organisation

Formation de 315h (308h + 7h de bilan) articulant :
- face-à-face pédagogique
- travail personnel encadré d'application pratique.

Son originalité est de conjuguer apports de connaissances et mise en application effective dans le cadre de votre projet.

Dispositif de certification

Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise est un titre de niveau III en enregistré au RNCP.

L'obtention du titre est attestée par un jury en fonction des résultats obtenus à chacun des huit modules, selon le barème en vigueur.

pôle emploi

Cnam entrepreneur(s)

Descriptif de la formation

- Bonnes pratiques pour entreprendre (23 jours)
  Acquisition et mise en œuvre, à travers la méthode AGIR, de compétences vous permettant de gérer les actions nécessaires à la conduite de votre projet : savoir définir, formaliser, gérer, planifier, suivre, évaluer et échanger sur votre projet.

  AGIR Créateur (US174L), **AGIR Développeur d'activité** (US174M) **ou AGIR Repreneur** (US174N)

- Bonnes questions pour entreprendre (21 jours)
  Modules de 3 jours présentés sous forme de réponses, pragmatiques et directement transférables, aux questions essentielles que vous devez vous poser dans le cadre de votre projet.

Avec 2 modules « mode d'emploi » obligatoires :

Management de projet (US174C)	Comment piloter mon projet ?
GRH – Management (US174A)	Comment améliorer les compétences utiles à mon projet ?

et 5 modules « connaissances » :

Commercial (US1742)	Comment organiser et développer mes ventes ?
Comptabilité – Finance (US1743)	Comment utiliser les outils de gestion de l'entreprise ?
Droit des affaires (US1745)	Comment piloter et sécuriser mes relations contractuelles ?
Gestion – Analyse de rentabilité (US1748)	Comment évaluer un coût pour prendre une bonne décision ?
Marketing – Communication (US174E)	Comment mieux mettre en valeur et communiquer sur les atouts de mon projet ?

Informations pratiques

Modalités d'admission

Réunion d'information : 4 février 2014

Entretien individuel (20 minutes)

Calendrier

Démarrage de la formation : 26 février 2014
Fin de la formation : 30 avril 2014

Lieu de la formation

Étude Robin Devine – 8 rue de la République - 30150 Roquemaure

Contact

Dinah Allamand – Conservatoire national des arts et métiers
dinah.allamand@cnam-lr.fr

Conception - réalisation : Cnam-CNE/CBr - Janvier 2014 • Photos : Image & Son Cnam – Fotolia • Document non contractuel.